

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Blain

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE BLAIN POUR LA REALISATION D'UNE DECHETERIE INTERCOMMUNALE SUR LA ZAC DES BLÛCHETS

Par arrêté n° 2024 – ADM – 05 en date du 8 Avril 2024, la Présidente de Pays de Blain Communauté a ordonné une enquête publique dont l'objectif est de déclarer le projet de déchèterie intercommunale de Blain d'intérêt général et de mettre en compatibilité le PLU de Blain avec ledit projet. La personne publique responsable de la présente enquête publique est Madame la Présidente de Pays de Blain Communauté. A l'issue de la présente enquête publique, et après remise du rapport du commissaire enquêteur, le dossier de déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de la commune de Blain, éventuellement modifié, sera soumis au Conseil Communautaire pour décision finale.

L'enquête publique se tient dans les locaux de la Maison de l'Economie de l'Emploi et de la Formation du Pays de Blain – 7 rue Victor SCHOELCHER 44130 Blain (siège de l'enquête) et en Mairie de Blain 2 rue Charles de Gaulle 44130 Blain, pendant une durée de 19 jours consécutifs, du lundi 29 Avril 2024 au Vendredi 17 Mai inclus.

Mr Jean-Claude VERDON, ingénieur retraité, a été désigné par décision du Tribunal Administratif de Nantes n°E24000027/44, en date du 22 février 2024, en qualité de commissaire-enquêteur. Il est chargé de diriger l'enquête et de recevoir les observations du public lors de permanences aux dates et heures ci-après :

- Le lundi 29 Avril 2024 de 9h à 12h à la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation du Pays de Blain – 7 rue Victor Schoelcher 44130 Blain,
- Le samedi 4 Mai de 9h à 12h en Mairie de Blain – 2 rue Charles de Gaulle 44130 Blain
- Le Mardi 14 Mai de 14h à 17h à la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation du Pays de Blain – 7 rue Victor Schoelcher 44130 Blain,
- Le vendredi 17 Mai de 14h à 17h en Mairie de Blain – 2 rue Charles de Gaulle 44130 Blain

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier « papier » d'enquête publique et du dossier numérique sur un poste informatique dédié à la Maison de l'Economie de l'Emploi et de la Formation du Pays de Blain 7 rue Victor SCHOELCHER 44130 Blain et en mairie de Blain, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. La consultation du dossier d'enquête publique est également possible directement sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5336> également accessible depuis le site internet de Pays de Blain Communauté : <https://www.pays-de-blain.com/>.

Pendant le temps strict de l'enquête, le public peut formuler ses observations et propositions :

- Sur les registres d'enquête « papier » ouvert à cet effet en Mairie de Blain et à la Maison de l'Economie de l'Emploi et de la Formation du Pays de Blain ;
- Par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Pays de Blain Communauté – 1 Avenue de la Gare, 44130 Blain ;
- Sur le registre dématérialisé mis en place à l'adresse mentionnée ci-dessus, également accessible depuis le site internet de Pays de Blain Communauté.
- Par courrier électronique à l'adresse dédiée suivante : enquete-publique-5336@registre-dematerialise.fr ;

Toutes ces propositions et observations seront mises à disposition du public dans les meilleurs délais et accessibles depuis le registre dématérialisé. Toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Pays de Blain Communauté.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet du Pays de Blain Communauté et mis à disposition du public au siège de Pays de Blain Communauté et à la mairie pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.